

“ LA VOIX DES AVOCATS ”

Info Flash



Mandature 2021-2023

Mardi 5 octobre 2021 - #9



PROJET DE LOI
POUR LA CONFIANCE DANS
L'INSTITUTION JUDICIAIRE



LE SÉNAT RECULE SUR LE SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT

- Le CNB déplore que le Sénat ait fragilisé le secret professionnel des avocats, en prévoyant que le secret du conseil ne soit pas opposable aux mesures d'enquête et d'instruction, en matière de fraude fiscale, de corruption et de trafic d'influence, ainsi que de blanchiment de ces délits.

Au cours de débats animés, **plus de 60 sénateurs ont défendu [la position portée par le CNB](#) sur l'unicité du secret professionnel.**

[Voir la vidéo de la discussion au Sénat](#)

[Détail du vote des sénateurs](#)

- Engagé depuis le début de la discussion parlementaire, **le CNB poursuit sa mobilisation** et demande aux parlementaires se réunissant en commission mixte paritaire prochainement de **préserver l'unicité du secret professionnel de l'avocat**, tel qu'il est prévu à l'[article 66-5 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971](#).

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS LE CNB A RENCONTRÉ

- **Jean-Félix ACQUAVIVA**, député LT de Haute-Corse

- Laëtitia AVIA, députée LREM de Paris
- Erwan BALANANT, député MoDem du Finistère
- Ugo BERNALICIS, député LFI du Nord
- François BONHOMME, sénateur LR du Tarn-et-Garonne
- Philippe BONNECARRERE, sénateur UC du Tarn et co-rapporteur du texte au Sénat
- Hussein BOURGI, sénateur SOC de l'Hérault
- Yaël BRAUN-PIVET, députée LREM des Yvelines et présidente de la commission des Lois de l'Assemblée nationale
- François-Noël BUFFET, sénateur LR du Rhône et président de la commission des Lois du Sénat
- Agnès CANAYER, sénatrice LR de Seine-Maritime et co-rapporteuse du texte au Sénat
- Jean-Michel CLÉMENT, député LT de la Vienne
- Marc-Philippe DAUBRESSE, sénateur LR du Nord
- Marie-Pierre de LA GONTRIE, sénatrice SOC de Paris
- Antoine LEFEVRE, sénateur LR de l'Aisne
- Alexandra LOUIS, députée LREM des Bouches-du-Rhône
- Claude MALHURET, sénateur Indépendant de l'Allier
- Hervé MARSEILLE, sénateur des Hauts-de-Seine et président du groupe UC au Sénat
- Stéphane MAZARS, député LREM d'Aveyron et rapporteur du texte à l'Assemblée nationale
- Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, député UDI de la Lozère
- Naïma MOUTCHOU, députée LREM du Val-d'Oise
- Didier PARIS, député LREM de Côte-d'Or
- Bruno RETAILLEAU, sénateur de la Vendée et président du groupe LR au Sénat
- Antoine SAVIGNAT, député LR du Val-d'Oise
- Cécile UNTERMAIER, députée SOC de Saône-et-Loire
- Stéphane VIRY, député LR des Vosges

LE PRÉSIDENT GAVAUDAN DANS LES MÉDIAS

Le Monde

**« Les sénateurs
nous ont planté
un couteau
dans le dos »**

JÉRÔME GAVAUDAN
président du Conseil national
des barreaux

Quand il n'est pas content, le patron du lobby des avocats sort la

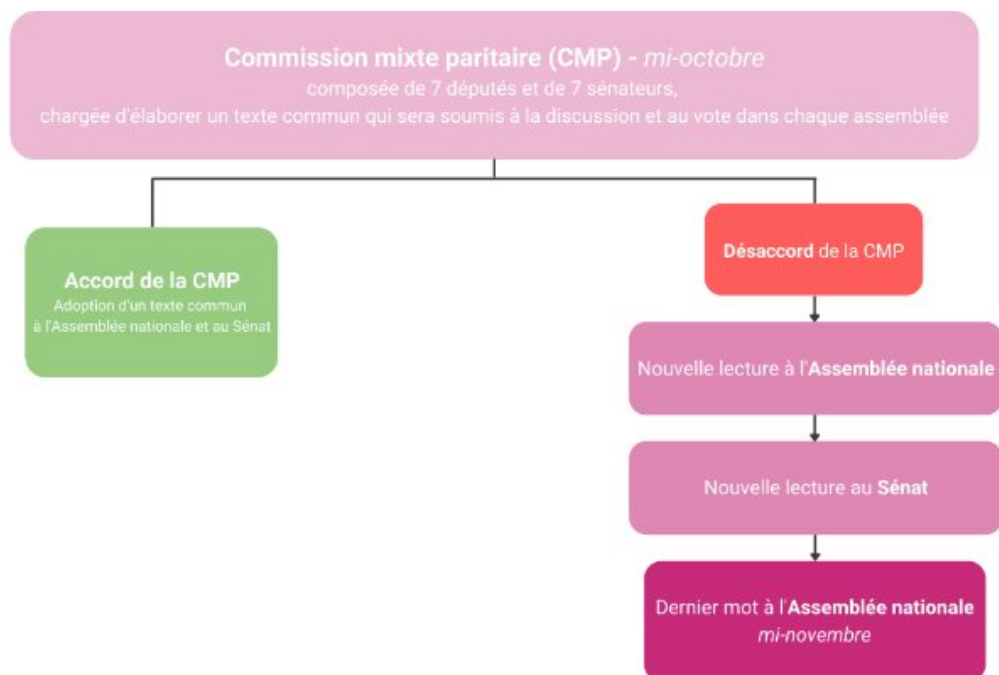
sulfateuse. "La majorité sénatoriale a été plus soucieuse des arguments de hauts fonctionnaires adeptes du soupçon qu'à ceux destinés à protéger les Français: Technocratie 1 / citoyens 0... Les sénateurs nous avaient habitués à plus de courage ces deniers mois!", a twitté Jérôme Gavaudan, le président du Conseil national des barreaux (CNB), le 29 septembre, au lendemain du vote sur le projet de loi confiance dans l'institution judiciaire. La raison de son courroux: les sénateurs ont retoqué la version des députés, très favorable aux avocats et à la protection de leur secret professionnel. Un dispositif qui fait l'objet d'une intense bataille de lobbying depuis des mois.

Challenge^s

la Marseillaise

« Les sénateurs tuent le secret professionnel des avocats »

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE PARLEMENTAIRE



RESTONS CONNECTÉS, retrouvez nous sur :



 +33 (0)1 85 34 47 10 Nous contacter par mail

Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner des flashs info, suivez ce lien](#)